



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Monuments commémoratifs

Question écrite n° 49111

Texte de la question

M. Jean-Claude Gayssot souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports sur le sort lamentable fait à la mémoire d'un champion olympique du marathon. Ahmed Bouguera El Ouafi qui fut vainqueur de cette épreuve aux jeux Olympiques d'Amsterdam en 1928, courant à l'époque pour l'équipe de France, est en effet enterré dans le cimetière musulman de Bobigny. Sa tombe est, tout comme le cimetière, laissée à l'abandon. Sa sépulture cotoie les nombreuses autres qui subissent le même sort dans ce que l'on peut qualifier de terrain vague. La reconnaissance due à de tels champions, qui ont porté haut les couleurs de notre pays sur la scène sportive internationale, suppose que leur mémoire soit honorée au moins par un monument qui en soit la digne représentation. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour contraindre les pouvoirs publics à faire en sorte que le cadre qui accueille la dépouille de Ahmed Bouguera El Ouafi fasse l'objet de toute l'attention qu'il mérite.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49111

Rubrique : Cérémonies publiques et commémorations

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1156